

Processus d'inscription aux voyages de groupe de l'ASBL Décalage

Contrairement à toutes les autres activités, les voyages sont réservés uniquement à nos membres. Un nouveau membre ne pourra s'inscrire à un voyage qu'après avoir participé à une première activité d'un jour organisée par l'ASBL Décalage. Si vous avez un handicap, nous déciderons après cette activité d'un commun accord de quel type d'accompagnement vous aurez besoin.

1. Dès que vous aurez pris connaissance du programme de l'année, vous pourrez manifester votre intérêt pour un ou plusieurs voyages par e-mail ou téléphone auprès du secrétariat de l'ASBL. Votre nom figurera sur une liste de personnes potentiellement intéressées par une destination.
2. Dès que la fiche technique complète ou partielle sera terminée vous la recevrez en primeur. C'est-à-dire avant qu'elle ne soit publiée sur le site et annoncée dans nos bulletins d'information.
3. Les inscriptions commenceront plus ou moins 10 jours après réception de celle-ci et à une date bien précise qui sera mentionnée sur la fiche technique.
4. À partir de cette date, si vous voulez vous inscrire, vous devrez d'abord téléphoner au secrétariat pour obtenir un OK. Nous devons respecter des critères pointus liés à la logistique de chaque voyage (nombre de personnes transférables, paraplégiques ou tétraplégiques, type de chaises, ...) et le nombre de places est limité.
5. Une fois que vous avez le OK, nous vous enverrons votre formulaire d'inscription. Vous aurez 5 jours pour payer l'acompte et nous fournir la preuve de paiement. Paiement = Inscription.
6. Vous devrez ensuite nous renvoyer votre formulaire d'inscription complété et signé.